

M. R. L. BORDEN: Je ne dirai pas que des excuses devaient être exigées dans l'un ou l'autre cas, mais je dis que si on en exige dans un cas il faut en exiger dans l'autre.

L'hon. M. FOSTER: Les excuses seront faites avant que la Chambre ne reprenne ses travaux.

Sir WILFRID LAURIER: Mon honorable ami sait parfaitement qu'une question de cette nature ne peut pas être rappelée. Tous les hommes sont faillibles, mon honorable ami de Toronto-nord lui-même, tout le monde est faillible.

Si une erreur est commise, le temps de la signaler, c'est au moment même où elle se commet; si personne ne s'en plaint, au moment même, il n'y a plus à y revenir plus tard.

Quelques VOIX: Oh!

Sir WILFRID LAURIER: Je n'ai rien de plus à dire.

M. R. L. BORDEN: Autant vider la question dès maintenant.

Quelques VOIX: Ecoutez! écoutez!

M. R. L. BORDEN. Personne n'a signalé à l'Orateur, les paroles extrêmement blessantes prononcées l'autre jour, autrement que par des cris répétés de "à l'ordre" lancés par l'opposition, au moment où les paroles ont été prononcées. Personne de ce côté de la Chambre n'a demandé l'intervention de M. l'Orateur, et je dirai même qu'avant aujourd'hui je n'ai jamais entendu qui que ce soit dans cette Chambre demander autre chose que la rétractation des paroles blessantes. Dans toute ma carrière, je ne me rappelle pas...

M. HUGHES: Rien dans le règlement n'autorise une semblable demande.

M. R. L. BORDEN: Je n'ai pris la parole que pour déclarer une fois de plus que le mot "menteur" est aussi insultant, même plus insultant que l'épithète dont quelqu'un s'est servi ce soir. Il s'est à peine écoulé trois jours entre les deux incidents, et si l'on exige des excuses dans un cas, on doit en exiger dans l'autre.

Quelques VOIX: Très bien, très bien.

Sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. FOSTER: Droits égaux.

Sir WILFRID LAURIER: Si mon honorable ami veut bien me permettre, de m'expliquer, puisqu'un seul ne peut parler à la fois. Monsieur l'Orateur, a expliqué l'autre jour qu'il n'avait pas entendu le mot "menteur".

M. HUGHES: Il a entendu la rétractation.

Sir WILFRID LAURIER.

Sir WILFRID LAURIER: Le lendemain, lorsque la chose lui fut signalée, dans les Débats il a demandé à l'honorable député de Témiscouata (M. Gauvreau) une rétractation et ce dernier s'est exécuté. Aujourd'hui, je n'ai pas, moi-même entendu le mot "lâche," mais il paraît avoir été prononcé, et monsieur l'Orateur, en le signalant à l'attention de la Chambre a exigé des excuses.

M. HUGHES: Il n'avait pas ce droit.

L'hon. M. FOSTER: Sans que personne le lui eut demandé.

Sir WILFRID LAURIER: Il n'a pas exigé d'excuses l'autre jour, mais nous devons nous conformer aux règles des institutions parlementaires, et un président d'assemblée n'est pas plus infallible qu'un autre. Nous sommes tous sujets à l'erreur.

Un DEPUTE: Nous le savons.

Sir WILFRID LAURIER: Mais si une erreur a été commise, ce n'est pas la manière de la corriger. J'en appelle sur ce point à mon honorable ami. Nous pourrions en appeler de la décision de l'Orateur un autre jour, et discuter le point en litige, mais je maintiens que ce n'est pas le moment d'engager ce débat, et mon honorable ami, avec sa parfaite connaissance du droit parlementaire ne peut prétendre le contraire.

Plusieurs DEPUTES: Qu'il fasse des excuses.

L'hon. M. FOSTER: Je ne permettrai pas que la question en reste là. L'honorable premier ministre comprend parfaitement qu'on ne pourra jamais s'entendre, ni faire un travail utile, si un député d'un côté de la Chambre peut employer le mot "menteur" sans être réprimandé par l'Orateur. cependant qu'un député de l'autre côté qui emploie le mot "lâche", par badinage, je n'en ai aucun doute, (bruit et protestations) est non seulement forcé de se rétracter, mais obligé à offrir des excuses, sans que personne ne les ait exigées—chose que je n'ai jamais vu pendant les 23 ans que j'ai occupé un siège dans cette Chambre. Les choses ne peuvent pas continuer ainsi et ne continueront pas ainsi. (Protestations).

Quelles que soient les opinions ou les affiliations politiques de l'Orateur, il doit rendre justice aux deux partis. C'est tout ce que je lui demande. J'ignore si celui qui s'est servi du mot "menteur" est ici, mais en ce qui le concerne, il lui est facile de trancher le nœud gordien en très peu de temps. Qu'il se lève et fasse des excuses à la Chambre. Il ne restera ensuite à M. l'Orateur qu'à expliquer sa conduite.

Un DEPUTE: Le député en question est à son siège; qu'il fasse des excuses.